

Compte rendu

Conseil de quartier Arsenal - Vendredi 14 octobre 2016

- M. le Maire,
- Mme Prieto, Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Mme Guillermin, Vice-Présidente du conseil Arsenal,
- les membres du Conseil de Quartier Arsenal,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Mme Prieto accueille l'assemblée, remercie les conseillers et les services de la Ville, pour leur présence, puis, déroule l'ordre du jour.

Les animations

- ✍ M. Gay rappelle la réussite du bal musette du 3 Avril 2016.
- ✍ Excellent retour également, de l'après-midi dédié aux enfants le Dimanche 19 Juin, sur le terrain de basket. Une très belle manifestation qui a enchanté les enfants et leurs parents.
- ✍ Projet de Noël 2016, le 10 Décembre : la calèche du père Noël, un spectacle magie des Lauren's dans la salle Jacques Brel, pour un budget global prévisionnel de 700 € adopté à l'unanimité par les conseillers.
- ✍ Projet d'animations dans le Petit bois avec le concours des enfants de l'école de l'Arsenal : contes, jonglerie, jeu de piste. Réflexion à poursuivre en lien avec la Directrice de l'école.
- ✍ Projet de création d'un « écuroduc » - corridor écologique (cordes) destiné à favoriser la traversée en hauteur des écoreuils, et à réduire ainsi leur mortalité - aux abords du Petit Bois. M. le Maire approuve cette idée, et demande aux conseillers de se rapprocher d'autres villes qui ont mené cette expérience, préalablement à une prochaine étude par le service Environnement de la Ville et de la mener en concertation avec le Conseil Municipal d'Enfants.

La voirie du quartier

M. Jandard énumère les demandes de voirie formulées par le conseil, lors de marches actives dans le quartier, ou bien émanant des permanences de Mme Guillermin, et les réponses apportées. (Tableau ci-joint).
A noter qu'un budget de 60 000 € a été consacré en 2016 pour des travaux d'aménagement PMR.

Mme Mermet et Mme Gipon reviennent sur l'absence de fleurissement dans le quartier Arsenal.

M. le Maire entend bien cette remarque, mais souligne également la richesse de ce quartier « poumon vert » de la ville, avec son Petit Bois et ses nombreux espaces arborés. Puis, il explique les raisons de la politique de diminution des points de fleurissement. Aujourd'hui, au regard de la baisse considérable des dotations aux collectivités, la recherche d'économies est un exercice incontournable et complexe. Le maintien de la masse salariale et la volonté de maintenir un taux d'imposition stable pour les habitants, impliquent inévitablement une réduction d'heures dans l'entretien des espaces de la Ville, comme notamment les opérations d'arrosage, d'où cette diminution des points fleuris. Pour autant, M. le Maire est prêt à étudier des propositions du conseil en faveur de sa prise en charge financière d'un point de fleurissement, dans la mesure où les conseillers (ou d'autres bénévoles du quartier) pourraient s'engager à l'entretenir sur le long terme. Il conviendra de conduire une réflexion en ce sens, avec le service Environnement de la ville.

M. le Maire poursuit en répondant sur la problématique du désherbage des trottoirs. Pour les mêmes raisons économiques que celles citées précédemment, et pour celles de la préservation de l'environnement (règlementation zéro-phyto) les habitants de toutes les villes de France devront s'habituer au long terme, à une gestion différenciée de l'entretien de ces espaces, pour lequel leur contribution sera progressivement sollicitée. Il s'agit de s'adapter à une nouvelle culture, plus écologique, plus responsable, en un mot « plus citoyenne ». A cet égard, M. le Maire précise encore que la solidarité entre voisins, doit concourir à faciliter cette démarche. Les plus mobiles doivent aider ceux qui ne peuvent plus le faire !

M. Mottet souligne l'accumulation des feuilles mortes sur les trottoirs. M. le Maire répond qu'un matériel défectueux dans les services, mais prochainement réparé, a aggravé le retard dans le ramassage ; Mme Mermet rappelle, quant à elle, la proposition de M. Piat, en faveur du remplacement de certains arbres par d'autres espèces, moins hautes et moins feuillues. M. le Maire examinera cette proposition avec le service Environnement.

M. Sirot suggère une coordination du ramassage des feuilles par la Ville, avec celui effectué par les riverains.

Les questions diverses

- M. Sirot demande le retour des contrôles de vitesse Bd d'Arras. (ci-joint)
M. Jandard souligne la nécessité de conduire une réflexion sur des aménagements pertinents sur cet axe. Une réunion voirie sera programmée en ce sens.
- Mme Mermet indique que la friche autour du commerce Drive, Route de Briennon, propriété de l'Etat, a bien été nettoyée, mais à défaut d'un entretien régulier, reprend son état initial. M. le Maire informe de la mise en vente de ce terrain, par l'Etat. M. le Maire souhaite examiner les possibilités d'une acquisition par la Ville, de la friche, mais également du commerce Drive inactif.
 - Les riverains de la rue St Exupéry alertent sur la dangerosité de la circulation dans leur rue. Effectivement, sur la portion entre le bois et l'avenue Centrale, les automobilistes ne respectent pas les feux tricolores, et en tournant à droite, se lancent à vive allure dans la rue St Exupéry. Cette situation est dangereuse tant pour les automobilistes qui sortent de la rue de Briennon, que pour les riverains. M. le Maire propose l'installation de bandes rugueuses très épaisses, rue Hélène Boucher, et à proximité du carrefour St Exupéry/ av Centrale. Il demande la constitution d'un groupe de travail composé des habitants riverains, et des conseillers, avec lequel il se rendra sur place, accompagné du service voirie de la Ville. Des solutions seront examinées.
- Circulation des poids lourds dans le quartier malgré l'interdiction. M. le Maire répond que la Ville obtiendra prochainement l'accord par le Procureur, de la vidéo verbalisation, dans certains cas très précis, comme celui des poids lourds en circulation interdite sur certaines voies.
- Un habitant riverain de la Caisse d'Épargne remercie la Ville pour tous les travaux déjà effectués sur le quartier. Il signale cependant, les nuisances résultant du trafic devenu très dense rue de l'Yser, et interroge sur les solutions envisageables. Le Maire l'invite à rejoindre le groupe voirie, et insiste sur la nécessité de rechercher des solutions qui soient concertées avec l'ensemble des habitants riverains.
- Nuisances sonores et salissures dues à l'invasion du quartier par les choucas (petits corbeaux). M. le Maire indique que cet oiseau bénéficie d'un statut d'espèce protégée. Seules des campagnes d'effarouchement sont autorisées, mais pas toujours efficaces.

Mme Priéto clôture la séance à 19h30.

**Le prochain conseil de quartier Arsenal
aura lieu le Mardi 24 Janvier 2017 à 18 h à l'Amicale Laïque**